

visant à enrayer complètement la pauvreté chez les enfants au Canada.

Comme mon collègue l'a dit hier à la Chambre, le gouvernement n'a pas encore proposé de plan d'action clair pour enrayer la pauvreté chez les enfants canadiens. Les jeunes qui ont signé cette pétition déploraient surtout l'absence d'un plan d'action clair de la part du gouvernement du Canada et du premier ministre.

L'une des nombreuses recommandations fort bien construites du rapport minoritaire des libéraux préconise le retrait, par le gouvernement fédéral, d'un projet de loi très dangereux, le projet de loi C-32.

Trois raisons principales ont amené les libéraux à présenter ce rapport minoritaire. Premièrement, le rapport du Sous-comité sur la pauvreté, qui a été accepté par le Comité permanent de la santé et du bien-être social, des affaires sociales, du troisième âge et de la condition féminine de la Chambre des communes, ne propose pas de solution, dans l'immédiat, au problème de la pauvreté chez les enfants. Deuxièmement, le rapport en question n'explique pas à la Chambre ni aux Canadiens dans quelle mesure les décisions du gouvernement fédéral ont directement et considérablement accru la pauvreté dans toutes les régions et villes canadiennes. Troisièmement, d'après le rapport du gouvernement, il y a des mesures qu'on peut prendre immédiatement pour garantir que l'on n'attendra pas encore dix ans avant de s'attaquer au problème de la pauvreté chez les enfants.

Les enfants constituent 50 p. 100 de la clientèle qui fréquente les banques d'alimentation. Bon nombre d'entre eux pourraient recevoir une aide plus directe dans le système scolaire. Le gouvernement fédéral devrait collaborer avec les gouvernements provinciaux et avec les conseils scolaires pour offrir une alimentation équilibrée dans l'ensemble du système scolaire.

• (1650)

En changeant radicalement la nature du Régime d'assurance-chômage, les modifications que le gouvernement a apportées à la Loi sur l'assurance-chômage ont compliqué la vie à un très grand nombre de Canadiens. Il faudrait que le gouvernement le reconnaisse et restaure sans tarder les conditions d'admissibilité et de durée des prestations qui avaient cours avant le C-21.

Je sais que mon temps est écoulé. J'avais bien d'autres choses à dire, mais je vous remercie de m'avoir accordé le privilège de prendre la parole. J'exhorte le gouvernement à étudier le rapport du député de Winnipeg-Nord

dont j'ai parlé et à donner suite à cette recommandation et aux autres qui s'y trouvent.

[Français]

M. Eugène Bellemare (Carleton—Gloucester): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je me lève pour parler contre le projet de loi C-32 qui va imposer un plafonnement au Régime d'assistance publique du Canada.

Chose curieuse, l'année avant le centenaire, en 1966, le gouvernement du temps prenait l'engagement social de contribuer à 50 p. 100, avec les provinces, au Régime d'assistance publique du Canada. Comme je le disais, chose curieuse, 25 ans plus tard, c'est-à-dire un an avant le 125^e anniversaire, le présent gouvernement conservateur décide de plafonner le Régime d'assistance publique du Canada. C'est à se poser des questions. Est-ce que le Parti réformiste est si populaire que le gouvernement conservateur désire se rapprocher de sa ligne de conduite? Je lis la ligne de conduite du *Reform Party* sur ce problème:

[Traduction]

«Le Parti réformiste préconise un nouvel ordre des services sociaux dans lequel le gouvernement jouerait un rôle réduit et les organismes non gouvernementaux, les entreprises, les bénévoles et les familles se chargeraient davantage de prendre soin de ceux qui ne peuvent pas prendre soin d'eux-mêmes.»

[Français]

Est-ce la direction que le gouvernement conservateur désire prendre, soit se rapprocher des programmes du Parti réformiste du Canada? Et je pose la question aux députés du gouvernement: Est-ce qu'ils n'ont pas de respect envers les pauvres, envers les jeunes? Est-ce qu'ils n'ont pas de conscience? Des voix impatientées de l'autre côté me crient et me huent. Je sais que c'est Noël et qu'ils veulent aller célébrer à un *party* du Président, mais je leur conseillerais d'écouter un peu.

[Traduction]

«Quatre-vingt-cinq pour cent des dépenses du Régime d'assistance publique du Canada sont affectées à des mesures d'aide sociale destinées aux personnes dans le besoin, notamment les chefs de famille monoparentale, les personnes âgées, les familles à faible revenu et les enfants en garderie, ainsi qu'aux soins à domicile pour les personnes âgées, les familles d'accueil pour enfants et les refuges pour femmes battues.»